

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e

C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025 À 18H30

Nombre membres élus : 23

Nombre membres élus en exercice : 23

Présents : 19

Représentés : 03

Votants : 22

Absents : 01

Date de la convocation :

27 novembre 2025

Certifié exécutoire

Compte tenu de l'envoi en

Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal d'Ambès,

Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
M. Gilbert DODOGARAY, Maire.**PRÉSENTS :** Gilbert DODOGARAY, Maire ;Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Sophie PARADOT,
adjoints au Maire ;Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre
FETIS, Franck DUMARTIN, Christophe BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Enzo
BORTOLATO, Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre
MAZZON, Catherine LABARRERE conseillers municipaux.**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) :** Christian LAPEYRE donne procuration à Muriel
JOLIVET, Marine SAAD donne procuration à Gilbert DODOGARAY, Kelly GUARINO
donne procuration à Franck DUMARTIN.**ABSENT(S) :** Jean-Noël ELIPE.**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Sophie PARADOT**DÉLIBÉRATION N° 074 12 2025 – FINANCES – BUDGET 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3**

Présentation par Isabelle BESSE

Afin de prendre en compte l'évolution des besoins d'ajustement des dépenses et des recettes d'investissement, ainsi qu'une nouvelle dépense au chapitre 014 - Atténuations de produits, des crédits supplémentaires sont nécessaires sur ce chapitre, il est proposé de modifier les crédits de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme suit :

Section d'investissement

- d'ajuster les amortissements en dépenses et en recettes.
- d'ajuster l'affectation du résultat d'investissement en dépenses et en recettes.

Section de fonctionnement

- d'ajuster les crédits du chapitre 014 et du chapitre 011.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 26 novembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la décision modificative n° 3 du Budget 2025 de la Commune, comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
Chap/Art	Libellés	Montant	Chap/Art	Libellés	Montant
SECTION D'INVESTISSEMENT					
<u>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>			<u>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>		
281311	Bâtiments administratifs	1 265,00 €	28046	Attributions de compensation d'investissement	125 277,90 €
281312	Bâtiments scolaires	13 169,17 €	<u>10 - Dotations, fonds divers et réserves</u>		
281314	Bâtiments culturels et sportifs	103 129,76 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	118 992,93 €
281318	Autres bâtiments publics	1 429,00 €			
<u>10 - Dotations, fonds divers et réserves</u>					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	125 277,90 €			
TOTAL		244 270,83 €	TOTAL		244 270,83 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
<u>014 - Atténuations de produits</u>					
739115	Prélèvement au titre de la contribution pour le redressement des finances publiques	51 218,00 €			
<u>011 - Dépenses à caractère général</u>					
6184	Versement à des organismes de formation	- 13 542,00 €			
6188	Autres frais divers	- 27 289,11 €			
60632	Fournitures de petit équipement	- 3 113,83 €			
6156	Maintenance	- 7 273,06 €			
TOTAL		- €	TOTAL		- €

VOTE

Pour : 16

Contre : 6

Abstention : 0

D. JOLIVET, C. RODRIGUEZ,
F. DUMARTIN, E. BORTOLATO,
JP. MAZZON, C. LABARRERE

Fait et délibéré le 4 décembre 2025
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

